

CSE du 23 janvier

En guise de vœux : menaces et invectives

La FNEC FP-FO quitte la séance

à Montreuil, le 23 janvier 2020

La FNEC FP-FO a quitté la séance lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 23 janvier.

Après 50 jours de mobilisation dont plus d'un mois de grève pour des milliers de personnels de l'éducation nationale, dans un contexte où les personnels se mobilisent dans des centaines d'établissement pour l'abandon des E3C et le retrait de la réforme Blanquer du baccalauréat et du lycée, dans un contexte où le gouvernement et le ministre Blanquer répondent par la répression, la menace et les sanctions, le directeur général de l'enseignement scolaire persiste et signe.

La réponse de celui-ci aux revendications des personnels est incompréhensible.

Cette réponse, c'est celle d'une administration sourde et aveugle, qui n'a plus d'autre recours pour vendre sa soupe empoisonnée que la répression et un discours qui incrimine et qui menace.

Sans répondre sur le fond, c'est-à-dire le démantèlement du baccalauréat national, la rupture d'égalité que représentent les E3C, sans parler des conditions de travail impossibles pour l'ensemble des personnels, M. Geffray déclare :

« Dans l'immense majorité, elles se déroulent sans difficultés particulières, je parle du point de vue des élèves. Dans une petite minorité, très très petite minorité d'établissements, il y a deux types de comportements. La grève légitime, c'est un droit constitutionnel, et des comportements fautifs, d'un point de vue pénal et disciplinaire. (...) quand des collègues dégradent, que ce soit les textes symboliques comme La Déclaration des droits de l'homme (...)

Ces comportements sont des comportements fautifs qui portent atteinte à l'image des professeurs et de l'ensemble de la profession et qui malheureusement et tristement pénalisent les élèves.

Moi je rencontre depuis des semaines des acteurs qui évoquent la pression qui pèse sur les élèves et on est tous d'accord pour dire que le but des E3C et des contrôles en général c'est de faire baisser la pression : que les élèves aillent dans leur établissement habituel, qu'ils passent sur 1h30, 2h. C'est quand même ça. On est là pour eux. Pour eux.

Or moi aujourd'hui, les principaux cas de pression que j'observe au sens de stress sont chez les élèves qui arrivent à 7h du matin, dans la nuit, et qui tombent sur une horde de gens qui hurlent et qui les conspuent parce qu'ils osent aller passer le baccalauréat (...) »

C'est à ce moment-là que FO, avec la FSU, a décidé de quitter la salle.

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO au CSE du 23 janvier 2020

La CSE se réunit aujourd'hui jeudi 23 janvier 2020 au cœur d'une grève historique qui a débuté le 5 décembre 2019 pour le retrait de la réforme des retraites. Ce mouvement fait suite aux mobilisations multiples qui ont surgi depuis plus d'un an.

La confédération FO a décidé de soutenir cette initiative et de préparer la grève unie à partir du 5. La FNEC FP-FO, a engagé toutes ses forces dans cette formidable mobilisation avec un mandat clair, le retrait, et une méthode, celle des Assemblées Générales des personnels qui décident.

La FNEC FP-FO constate que le gouvernement a perdu son pari. Il n'y a pas eu de trêve. Toutes les manœuvres pour faire refluer les salariés ont échoué. La détermination des salariés à gagner le retrait total du projet de loi reste intacte. 60 % de la population soutient toujours la mobilisation. Le rejet s'approfondit.

Au-delà de la SNCF et de la RATP, les personnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, les raffineries, les ports et docks, les danseurs de l'opéra, les avocats, les personnels du Musée du Louvre, les étudiants sont mobilisés...

A ce titre la FNEC FP-FO refuse de participer à des « aménagements » de la réforme que les personnels rejettent et s'opposera à toute nouvelle remise en cause des garanties statutaires des personnels.

La FNEC demande la hausse générale des salaires des personnels et une revalorisation du point d'indice à hauteur de 18%.

Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) sont, au lycée, un exemple de l'arbitraire et de la gestion locale au détriment du cadrage national. C'est la « revalorisation » selon Blanquer : l'accumulation sans fin de nouvelles tâches pour quelques miettes...

Dans de nombreux établissements, la mobilisation contre les E3C est forte. Les épreuves ont dû être annulées dans des établissements de Clermont-Ferrand, de Rouen notamment...

Alors que les salariés sont mobilisés depuis plus de 50 jours et que la mobilisation s'accroît contre la mise en place des épreuves communes de contrôle continu (E3C), le gouvernement répond à nouveau par la répression. Ce sont les interventions policières brutales contre les lycéens (violences physiques, utilisation de gaz lacrymogènes). Ce sont les menaces de « poursuites » du ministre Blanquer adressées aux salariés, parents d'élèves, étudiants, lycéens mobilisés de Clermont-Ferrand. Au même moment, des centaines de professeurs ont été rappelés à l'ordre et 50 ont écopé d'une sanction disciplinaire pour avoir pris part à la grève des correcteurs au mois de juillet, pour s'opposer à la destruction du baccalauréat par le ministre.

La FNEC FP-FO condamne fermement ces actes de violences, ces sanctions inacceptables et ces intimidations. Elle demande la levée immédiate des sanctions. Pour la FNEC FP-FO, les ministres doivent prendre leurs responsabilités et satisfaire les revendications.

La FNEC FP-FO le réaffirme, c'est le retrait de la réforme du lycée et du baccalauréat la vraie réponse, et non la répression.

La réforme des retraites doit également être retirée. Alors que les confédérations FO, CGT avec FSU, Solidaires, CFE-CGC appellent à la grève le 24 janvier, jour de présentation de la loi au Conseil des ministres, pour le retrait du projet de retraite par points, la FNEC FP-FO appelle à préparer l'arrêt total du pays le 24 janvier.

Alors que des centaines d'AG sont déjà annoncées le 24, la CEF appelle à réunir les personnels pour décider des suites à donner pour gagner sur nos revendications.